MAIRIE de REILLY

Réunion du Conseil Municipal
Séance du 7 décembre 2021

Ordre du jour	
1. Point financier	5. Fête de Noël
2. Point travaux	6. Encaissement chèque
3. Prime receveur trésor public	7. INSEE – recensement
4. SIVOM	8. Divers

L'an deux mil vingt-et-un, le sept décembre à 19h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil sise 3 rue du Réveillon à REILLY sous la présidence de Monsieur Marc METZGER, Maire.

Étaient présents :
M. Marc METZGER, Maire
Monsieur Michel CRÉA & Madame Danièle BARDIZVARTIAN, adjoints au Maire
Mesdames et Messieurs Andy ANDRÉ, Adrien GUERRERO, Olivia JOURNÉE, Françoise VAN DER WEEËN, Carine INDEAU, Jonathan NICOLAS Sylvia TOUILLET et Sabah DUPUIS.
Étaient absents (pouvoirs donnés) :
Sans objet

Secrétaire de séance : Mme Carine INDEAU - Date convocation : 19.11.2021

Le compte-rendu du précédent conseil a été relu et accepté à l'unanimité.

1. Point FINANCIER

Monsieur le Maire distribue aux membres du Conseil Principal un point financier.

Réalisations de l'exercice au 30 novembre 2021

EXÉCUTIONS AU 30.11.2021			
Fonctionnement	Dépenses 186 438.08€	Recettes 236 883.79€	Excédent 50 445.71€
Investissement	Dépenses 80 936.24€	Recettes 14 069.28€	Déficit 66 866.96€
TOTAUX	267 374.32€	250 953.07€	16 421.25€ (Déficit)

Résultats intégrant les reports à Nouveaux :

	RÉSULTATS AU 30.11.2021	REPORTS A NOUVEAU	RÉSULTATS CUMULÉS
Fonctionnement	+50 445.71€	+300 678.73€	+351 124.44€
Investissement	-66 866.96€	+ 66 439.96€	-427.00€
TOTAUX	-16 421.25€	+367 118.69€	+350 697.44€

Le résultat provisoire au 30 novembre est de 350 697.44€. Pour mémoire, le résultat au 30 septembre était de 328 861.03€.

Mairie de REILLY - 3 rue du Réveillon - 60240 REILLY ☏ 03.4449.0316 🖷 : 09.7006.4483
mairiedereilly@orange.fr - www.reilly-en-vexin.fr

2. Point travaux :

Parmi les travaux réalisés en 2021 :

. les travaux d'éclairage public via le SE (remplacement candélabre, enfouissement « le Poteau », éclairage église,
, réfection du mur situé derrière le terrain de sport,
. travaux d'aménagement de voirie consécutifs à la réfection de la RD6 par le département (mise en conformité arrêts de bus, pose de balises, ...)
. remplacement du poteau d'incendie devant le château,
. achat de matériel (tondeuse, lave-vaisselle, décorations de Noël)
. achat de matériel de bureau (ordinateurs) et d'une urne.

Il faut également noter que la réserve incendie de Courtieux sera réalisée avant la fin de l'année.

3. Prime Receveur : délibération 2021.028

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour le versement au receveur du Trésor Public d'une indemnité brute de 30.49€.

4. SIVOM :

Le maintien du 2e 1/2poste d'ATSEM à REILLY a finalement été maintenu.
L'analyse des coûts et les finances des communes nous obligent à réaliser des économies – étude en cours.
La fréquentation de la garderie du mercredi ne nous permettra peut-être pas de maintenir ce service.
Des mensualités alors même que la garderie n'était pas ouverte ont été facturées.

5. Recensement INSEE :

Le recensement débutera le 20 janvier 2022 et prendra fin le 19 février 2022.
La somme octroyée par l'Insee est de 247€uros.
Le secrétariat sera en formation les 7 et 14 janvier prochains.

6. Encaissement chèque : délibération 2021.029

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur aval à l'unanimité pour que soit transmis aux services du trésor public un chèque de 150€ (règlement de frais d'entretien église).

7. Fête de Noël :

Voir pour maintien ou non de la fête de Noël – appel à faire aux habitants.

MAIRIE de REILLY

8. Divers :

Infos CCVT :

Aménagement du territoire :
. SE60 : prise de compétence énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie
. Installation d'une ombrière avec panneaux photovoltaïques à Aquavexin.
. Rétrocession partielle d'un terrain à la région pour la construction d'un lycée.

Eau, assainissement :
. reprise de compétence au 01.01.2023 : les conseils municipaux devront délibérer.

Gestion des déchets :
. nomination nouveau régisseur pour la déchèterie et le point propre -SMDO.

Commission tourisme et loisirs :
. Attribution de 1 000€ pour la prochaine fête de l'osier.
. Possibilité pour les bibliothèques de se voir octroyer une aide de 300€uros.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire, Marc METZGER	**Les Adjoints au Maire** Michel CRÉA Danièle BARDIZVARTIAN
La secrétaire de séance Carine INDEAU	

Les conseillers

Andy ANDRÉ Adrien GUERRERO Olivia JOURNÉE Françoise VAN DER WEEËN

Jonathan NICOLAS Sylvia TOUILLET Sabah DUPUIS